

Le Lanceur d'Alerte peut signaler un Acte Suspect à :

Superviseur

Dirigeant au plus haut niveau de la Filiale ou du site
(Plant Manager)

Contact Externe
(Bignon Lebray)

Dirigeant au plus haut niveau de l'Employeur
(Directeur Général DUC)

Personne de confiance

Président Plukon Food Group B.V.
(uniquement si le rapport concerne le Directeur-Général)

L'interlocuteur ci-dessus, qui a été alerté, confirme la réception et envoie un avis au :

- Dirigeant au plus au haut niveau de l'Employeur
Si l'Acte Suspect concerne le Dirigeant au plus au haut niveau de l'Employeur, alors au Président Plukon Food Group B.V.
- Contact Interne (Directeur des affaires juridiques Plukon Food Group B.V.)
- Lanceur d'alerte

Le Dirigeant au plus haut niveau de l'Employeur engage les moyens nécessaires pour mener à bien la recherche.

Le Contact Interne supervise les enquêtes et prévient les préjudices causés au Lanceur d'Alerte

Les parties concernées sont informées des résultats de la recherche.

Si nécessaire, prise de mesures

Résultats de la recherche